

_ Communiqué de presse

Lancement de la 1^{ère} édition du Hackathon des Notaires d'Europe

Rome, 21 novembre 2022

Du 21 au 22 novembre 2022, à Rome, environ 40 participants des 22 notariats de l'Union européenne travailleront à la création de solutions numériques innovantes dans le cadre de la première édition du Hackathon des Notaires d'Europe, organisée par le Conseil des Notariats de l'Union Européenne (CNUE) et Notartel, la société informatique du notariat italien. Au cours de ces deux journées, huit équipes pluridisciplinaires et internationales auront pour objectif de créer des projets ou des applications concrètes autour de deux thématiques cruciales dans le domaine de la justice : l'identification électronique et l'interopérabilité des systèmes nationaux.

★ *La numérisation de la justice, un enjeu politique européen*

La crise du Covid-19 a mis en exergue la nécessité d'un cadre législatif cohérent au niveau européen. Plusieurs initiatives sont en cours de discussion entre les institutions européennes visant à numériser les systèmes judiciaires de l'UE, en les rendant plus accessibles et efficaces. L'un des principaux objectifs annoncés est de faire du numérique l'option par défaut de la coopération judiciaire transfrontalière, notamment en permettant l'interopérabilité entre les systèmes informatiques utilisés par les autorités judiciaires. Un autre objectif, poursuivi par la révision du règlement européen e-IDAS/e-ID, est de créer un cadre commun entre les identités numériques nationales. C'est dans ce contexte politique spécifique que les thématiques de l'identification électronique et de l'interopérabilité ont été retenues pour le premier Hackathon des Notaires d'Europe, afin d'identifier des solutions innovantes.

CONSEIL DES NOTARIATS DE L'UNION EUROPÉENNE

Avenue de Cortenberg, 120 - B - 1000 Bruxelles

T. +32 2 513 95 29 - info@cnue.be - www.notariesofeurope.eu



@EUnotaries

★ *La numérisation de la justice, un engagement du notariat*

Les notariats européens sont des acteurs de la numérisation de la justice. Au niveau national, ils ont développé des technologies pour simplifier la communication sécurisée entre les notaires, les registres publics et les clients via des canaux électroniques. Ils fournissent à leurs clients des solutions efficaces pour l'archivage de leurs documents et pour un accès facile et sécurisé. Au niveau européen, le CNUE a mis en place plusieurs outils pour faciliter la coopération notariale transfrontalière, comme [l'interconnexion des registres testamentaires en Europe](#), [l'annuaire européen des notaires](#) et le [Réseau Notarial Européen](#).

Le président du CNUE, Giampaolo Marozz, a déclaré : « *J'attends de ce Hackathon qu'il constitue un excellent exemple de ce qu'il est possible de faire lorsque des personnes possédant la bonne combinaison de compétences se réunissent et travaillent dur pour atteindre un objectif commun. L'enjeu est aujourd'hui de démontrer que les notaires, face aux technologies, ne perdent pas leur fonction, qu'ils ne perdent pas leur essence en tant que professionnels, mais que, au contraire, notre rôle s'amplifie face au défi du numérique* ».

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Guillaume Casanova

Chargé de communication

g.casanova@cnue.be - T. +3225139529

_ Le CNUE en bref

Le **Conseil des Notariats de l'Union Européenne (CNUE)** est l'organisme officiel de représentation de la profession notariale auprès des institutions européennes. Il regroupe les notariats des 22 Etats membres qui connaissent cette institution : Allemagne, Autriche,

CONSEIL DES NOTARIATS DE L'UNION EUROPÉENNE

Avenue de Cortenberg, 120 - B - 1000 Bruxelles

T. +32 2 513 95 29 - info@cnue.be - www.notariesofeurope.eu



@EUnotaries

Belgique, Bulgarie, Croatie, Espagne, Estonie, France, Grèce, Hongrie, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie et Slovénie. Les notariats de Macédoine du Nord, du Monténégro, de Serbie, de Turquie et d'Ukraine sont membres observateurs. Le CNUE représente plus de 45 000 notaires et 200 000 salariés.
